

qui eurent à s'en occuper, partit dès le 20 juillet pour Lan-tcheou, et, voyageant jour et nuit, y parvint quatre jours après.

Durant mon séjour à Si-ning, les divers fonctionnaires qui résident en cette ville me témoignèrent toutes sortes d'égards et de prévenances, rendant ainsi hommage et à la dignité de notre mission et au malheur qui l'avait frappée dans la personne de son chef. Je m'attendais à ce que, dans leur désir d'atténuer en quelque façon la responsabilité de leur gouvernement, ils affectassent de ne pas bien comprendre les motifs de notre conduite dans l'affaire des chevaux et de croire que tous les torts n'avaient pas été du côté des Tibétains ; mais ils eurent le grand tact, dont il leur faut savoir gré, de ne jamais hasarder la moindre critique et de reconnaître qu'il n'y avait même pas une ombre d'excuse au crime commis. J'eus d'assez nombreuses conversations avec le tao-t'ai, le premier fonctionnaire civil de Si-ning après le Légat Impérial. Étant licencié, il avait une réputation de fin lettré et il aimait à faire montre de son beau langage et de sa science, surtout de sa science géographique : le Pamir était pour lui l'extrême borne du monde connu, il affirmait qu'il n'y avait jamais eu d'autre route entre la Kachgarie et Lha-sa que celle qui passe par Lé, et il rangeait le Kachmir parmi les possessions chinoises. Pour défendre son gouvernement il émit une théorie de droit public, que ses compatriotes opposent volontiers aux étrangers, théorie d'après laquelle les administrateurs ne seraient nullement comptables des méfaits de leurs administrés, d'après laquelle un gouvernement, composé uniquement de personnages de bonnes intentions autant que de bonne éducation, ne devrait pas encourir la responsabilité d'actes de violence commis à l'égard d'un étranger par une partie grossière, ignorante et rebelle de la population. Il considérait le brigandage comme un mal, mais comme un mal nécessaire au même titre que la grêle ou la tempête, dont les fonctionnaires se lavaient les mains, ne pouvant l'empêcher. « Où n'y a-t-il des brigands ? disait-il, vous en avez bien au Tonkin, ha ! ha ! » et il triomphait de cette bonne pierre jetée dans mon jardin. — « Il y a cette différence, lui dis-je, entre le Tibet et le Tonkin que nous ne sommes installés dans ce der-